



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE
1257, route 243, Melbourne, Qc J0B 2B0
Tél. (819) 826-3555 fax (819) 826-3981
Site web: www.melbournecanton.ca
Courriel: melcan@qc.aibn.com



BULLETIN SPÉCIAL AVRIL 2017

COMPOSTAGE DOMESTIQUE au CANTON de MELBOURNE: NOUVELLE SOURCE de FIERTÉ!

Dès ce printemps, le Conseil municipal fera un pas important en implantant le compostage domestique individuel sur tout le territoire du Canton de Melbourne. Sachant qu'en 2020, le gouvernement du Québec interdira l'enfouissement des matières organiques, plusieurs municipalités de la MRC du Val Saint-François planteront la collecte porte-à-porte des matières organiques (le bac brun). Tant qu'à la Municipalité du Canton de Melbourne, la solution est bien différente. Ce sera le compostage domestique.



En misant sur le compostage domestique, le Canton de Melbourne vise à ce que chaque citoyen gère lui-même les matières organiques qu'il produira. Déjà, un grand nombre de citoyens ont mis au régime leur poubelle au profit du recyclage. La collecte à trois voies, consistant à séparer les déchets organiques des autres types de déchets et d'en faire du compost, permettra la valorisation d'environ 40 % des matières résiduelles produites ici même et ainsi répondra adéquatement aux nouvelles normes gouvernementales.

Le compostage domestique n'est pas uniquement d'importante économie au Canton de Melbourne. Le compostage domestique est avant tout un geste écologique : moins de transport par camion, moins d'enfouissement, moins de gaz à effets de serre... tout en se transformant en un engrais de qualité, produit localement et gratuitement!

Comme le recyclage, cela implique une période d'adaptation et de suivre certaines règles bien simples. Tout comme l'humus de la forêt, la décomposition des résidus organiques, bien réalisée, ne doit générer ni mauvaises odeurs ni désagréments. Pour y parvenir (tout en répondant aux nouvelles normes gouvernementales) au cours des prochains mois, une série d'actions sera mise en place. En premier lieu, vers la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai, des employés municipaux distribueront de petits bacs de cuisine. La Municipalité vous les offre. Ces petits bacs de cuisine serviront à recevoir les résidus organiques recueillis. Aussi, un guide, facile de compréhension, vous sera fourni afin de vous aider à bien faire un compost.



Ensuite, la Municipalité fera un inventaire des citoyens faisant du compostage domestique. Pour ce faire, la Municipalité engagera un étudiant «patrouilleur en environnement». Durant les mois d'été, cet étudiant parcourra tout le territoire de la Municipalité. Il fera un inventaire de qui fait du compost ou pas, tout en informant, conseillant, aidant adéquatement les citoyens. Il aura un rôle direct à inciter l'ensemble de la population à adopter cette nouvelle pratique. Par la suite, un suivi annuel permettra

à s'assurer que tous les citoyens participent réellement à cet effort collectif et possèdent tous les outils nécessaires afin de bien réussir toutes les étapes de transformation des matières organiques en un compost de qualité.

Quelques informations :

- Dans une famille moyenne, les résidus de table et de jardin représentent près de la moitié des déchets produits chaque année (voir image) ;
- Les émissions de méthanes et de CO2 causées par les matières organiques enfouies représentent 5,9 % des émissions québécoises totales de G.E.S.;
- Les matières organiques ne sont pas des déchets puisqu'elles sont très facilement valorisables;
- Le PGMR de la MRC du Val-Saint-François demande que cette initiative (compostage domestique) soit mise en place dès 2017;
- Obligation à détourner les matières organiques des lieux d'enfouissement d'ici 2020, selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.



Formations et bacs de compostage :



Si un intérêt quelconque se manifestait, une séance d'information sur le compostage pourrait être offerte. De plus, selon l'intérêt manifesté, la municipalité pourrait faire un achat regroupé de bacs de compostage en plastique (voir image), rendant ceux-ci plus abordables pour tous.

Dans les deux cas, si vous êtes intéressés, par la séance d'information ou par l'achat d'une compostière, contactez nous au bureau municipal afin de vous y inscrire, et ce, avant le 1^{er} mai.

Informations à retenir :

- ✓ Distribution de petits bacs de cuisine avec guide, avril-mai.
- ✓ Visite durant l'été d'un étudiant/conseiller en compostage.



Ensemble une nouvelle étape écologique et économique sera franchie!

Sources: « Le facteur vert », décembre 2016; Projet pilote COMPOSTAD de la Municipalité de St-Adrien.



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE
1257, route 243, Melbourne, Qc J0B 2B0
Tél. (819) 826-3555 fax (819) 826-3981
Site web: www.melbournekanton.ca
Courriel: melcan@qc.aibn.com



SPECIAL BULLETIN APRIL 2017

DOMESTIC COMPOSTING in the TOWNSHIP of MELBOURNE: A NEW SOURCE of PRIDE!

Starting this spring, Council will take an important step by introducing individual domestic composting throughout the Township of Melbourne. Knowing that in 2020, the Quebec Government will ban the burial of organic matter, several municipalities in the MRC du Val Saint-François will add a door-to-door collection of organic matter (the brown bin). The Township of Melbourne has opted for a different solution: domestic composting.



By focusing on domestic composting, the Township of Melbourne sets the goal that each citizen will manage the organic waste that they produce. Already, a large number of citizens have put their garbage cans on a diet in favor of recycling. Three-way collection, consisting of separating organic waste from other types of waste and composting it, will enable the recycling of approximately another 40% of the residual materials produced here and therefore adequately meeting the new government standards.

Besides representing an important savings for the Township of Melbourne, domestic composting is an ecological gesture: less transport by truck, less burying of wastes, fewer greenhouse gases... while making a quality fertilizer, produced locally and is free!

As with recycling, it will take a little time for adaptation and the respect of some very simple rules. Just like the compost in the forest, a properly made home compost should produce neither bad odors nor unpleasantness.

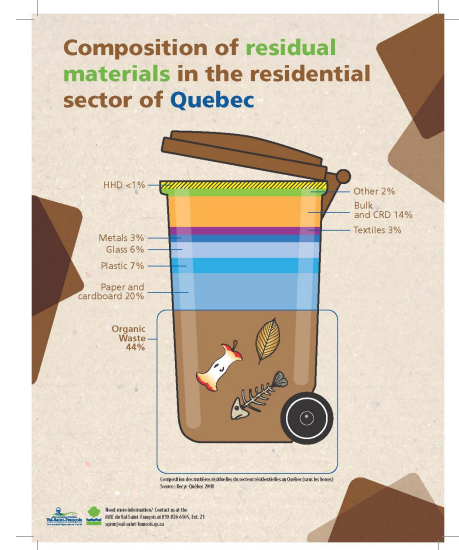
To meet the new government standards, a series of actions will be implemented by the Municipality in the coming months. First of all, by the end of April or the beginning of May, the municipal employees will be distributing small kitchen composting bins. The Municipality offers you this small kitchen bin to put your organic residues. In addition, you will receive an easy guide for home composting.



Next, the Municipality must make an inventory of all citizens already practicing domestic composting. To do this, the Municipality will hire a student, an «environmental patroller». During the summer months, this student will travel the territory of the municipality in order to take an inventory of who practices composting or not, while advising and helping citizens with this practice. The student will also encourage the entire population to adopt this practice. Annual monitoring will be conducted to ensure that citizens are participating in the collective effort, and that they have all the tools necessary to transform their organic matter into a quality compost.

Some information:

- In an average family, table and garden waste accounts for almost half of the waste produced each year (see image);
- Methane and CO₂ emissions from buried organic matter represent 5.9% of total green house gas emissions in Quebec;
- Organic matter is not waste because it is very easily recoverable;
- The MRC du Val-Saint-François' residual materials management plan requires that this initiative (domestic composting) be implemented in 2017;
- Organic matter must be diverted from landfill sites by 2020 under the «*Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*».



Information session and compost bins:



An information session on composting could be offered if there was sufficient interest. In addition, depending on the interest shown, the municipality could make a group purchase of plastic compost bins (see image), in an effort to make these bins affordable for all.

In both cases, if you are interested, by the information session or by buying a composter, please contact us at the municipal office to register before May 1st.

Information to remember:

- ✓ Distribution of small kitchen bins with guide (April - May);
- ✓ Visit at your home during the summer by a student.



For an ecological and economic project: together we can make a difference!

*** Sources: «The Green Factor», December 2016; COMPOSTAD pilot project of the Municipality of St-Adrien***